

Football Amateur



**ASSOCIATION LIEGEOISE
DE FOOTBALL AMATEUR**

ASBL M.B. du 04 mai 1978 – N° d'entreprise: 418.243.808

Le foot amateur pour les amateurs de foot

**HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
LE MARDI
Bureau de dépôt de Liège X**

**Le 29 septembre 2019
n° 08
Organe Officiel de l'ALFA**

SIEGE SOCIAL

rue des Bonnes-Villes, 8
4020 LIEGE
☎ 04/343.19.90
☎ 04/344.33.47

Site web :
<http://www.footamateur-alfa.be>



EDITEUR RESPONSABLE

Albert HALIN
rue de la Limite, 114
4041 MILMORT
☎ 0493/55.08.92

E-mail :
foot-amateur@skynet.be

Ouverture des bureaux : Tous les mardis de 17 à 19 heures

Assureurs spécialistes en risques sportifs

S.A. ARENA
02/512.03.04
Rue Joseph II, 36 - 38
1000 Bruxelles

laurent.remacle@portima.be

SPRL Bureau d'Assurances Remacle
Tél.: 04/224.21.22 - Fax : 04/226.43.02
Place Coronmeuse, 39
4000 Liège

Permanence téléphonique tous les jours de la semaine entre 9H et 12H.

CARTES D'AFFILIATION

Afin d'éviter les pertes ou retards dûs aux envois postaux, les cartes d'affiliation déposées un mardi seront disponibles le mardi suivant à la Fédération.

INFORMATIONS SUR LES CLUBS

Les informations sur les clubs (C.O., adresse, couleurs,...) ont été mises à jour. Elles se trouvent dans la colonne de gauche du site, rubrique "Nos clubs et terrains".

COMMUNICATION DES RESULTATS

Les résultats des matches officiels (championnat et coupe) doivent être communiqués par SMS au **0499 90 87 85** avant le dimanche **15h00** sous peine d'amende.

**SI LE MATCH EST REMIS, IL FAUT LE RENSEIGNER EGALEMENT.
MERCİ DE COMMUNIQUER LE RESULTAT DES MATCHES JOUES EN SEMAINE LE JOUR MEME.**

RENTREE DES FEUILLES DE MATCHES

Les feuilles de matches doivent être rentrées avant le mardi 14h00. Les amendes pour retard seront à nouveau appliquées dès cette semaine.

OBLIGATIONS DES CLUBS EN MATIERE DE RECRUTEMENT D'ARBITRES

4.1. Recrutement : obligations des clubs

4.1.1. Tout club doit compter parmi ses affiliés au minimum :

- 1 arbitre pour 1 ou 2 équipes
- 2 arbitres pour 3 ou 4 équipes, et ainsi de suite
- Lorsqu'un club inscrit une nouvelle équipe qui l'oblige à avoir un arbitre supplémentaire comme ci-dessus, il a 6 mois pour satisfaire à cette obligation. **Tout nouveau club dispose de 6 mois avant qu'on exige de lui le respect de cet article.**

4.1.1.1 Tout club qui n'inscrirait pas le nombre requis d'arbitres en temps voulu est soumis à une amende mensuelle fixée par le Conseil d'Administration.

ENVOI ET RECEPTION DU COURRIER POSTAL

Bpost a modifié les tarifs et les règles de distribution du courrier depuis le 1er janvier 2019.

Les nouveaux tarifs marquent le retour à des timbres « **prior** », avec distribution du courrier le **jour ouvrable suivant**, et « non-prior », avec distribution **dans les trois jours ouvrables**.



Comme vous pouvez le constater, ici plus bas dans la page dans la rubrique "Feuilles d'arbitrage non rentrées", Bpost a commencé à appliquer son nouveau (dé)réglement !

Nous ne pouvons que vous conseiller d'en tenir compte pour l'affranchissement de votre courrier ou de faire un effort pour nous adresser une photocopie de la feuille d'arbitrage, ce qui vous laisse une semaine de plus pour nous en faire parvenir l'original. Nous vous rappelons que si nous recevons une version électronique du confidentiel, il n'est pas nécessaire de nous envoyer le document papier.

Prévoyez l'envoi à temps de vos nouvelles cartes d'affiliation afin qu'elles nous parviennent pour le mardi.

FORFAITS DU 9 AU 15 SEPTEMBRE 2019

Dates	Séries	Rencontres	F.F.	Arbitres	Fr.Arb.	ALFA	Amendes	au Bénéfice	Total	REMARQUES
14-sept	V.H.	Le Joly - Tihange	5-Off			15E	50E	Le Joly	65 E	forfait tardif
14 sept.	V.H.	Cointe A - Montemauro	5-Off	Bawin	25 E	15 E	50 E	Cointe	65E+F.A.	Art. 6.9.4 forfait visiteur

AMENDES DES 21 et 22/09/2019

Confidentiels non rentrés dans les 48h00

Dimanche : RC MOSAN – FC SIGMA

Résultat non communiqué

Vétérans : UM JEMEPPE A

Vétérans : ASC MAROCAINE



P.V DE LA REUNION DU C.A.G. DU 10 septembre 2019



MEMBRES PRESENTS :MM. Wegria K, Nihoul M, Delneuville C, Laboury C (Basile A, Dolmetti G, Tielens H)

MEMBRE EXCUSE :M. Bonnechère V - MEMBRE ABSENT : M. Bury Y

Corps arbitral

Le CAG accueille 5 nouveaux arbitres :

- Allier Maximilien : RC Bergilers (40.089.036) : Classe St
- Bisqueret Cédric : FC Sigma (40.040.023) : Classe St
- Campa Arthur : Inter Mabotte (44.004.000) : Classe St
- Gerits Michel: Thier-à-Liège (44.349.000) : Classe St
- Perick Pierre : FC Jupille (44.039.025) : Classe St

Congé : Période indéterminée (raisons personnelles)

- * Clermont C (FC Jehay)
- * Chakouath M (FC Awirs)
- * Dozo P (Fragnée-Torino)
- * Van Mechelen C (RC Bergilers)

Rappel aux arbitres :

- * Toute déconvocation au Désignateur **doit être impérativement suivie d'un justificatif** .
- * Tous les justificatifs (congé, maladie, ...) doivent être adressés au secrétaire du CAG.
- * Rapports d'arbitres doivent être adressés à trois personnes **avant le mardi MIDI**.
 - Secrétaire général Albert Halin: alberthalin@hotmail.com
 - Secrétariat de l'Alfa: foot-amateur@skynet.be
 - Secrétaire du CAG: fa244224@skynet.be
- * Confidentiels arbitres doivent être au secrétariat : foot-amateur@skynet.be **avant le mardi 14H00**
- * Utiliser les documents ALFA mis à votre disposition. (rapports d'arbitres, confidentiels arbitres, ...). Ils sont disponibles et téléchargeables sur le site de la fédération.

Cours et révisions

Le Chargé de cours a planifié en Janvier 2020 des cours suivis d'un examen oral.

Ces cours se tiendront à la « Maison des Sports » de Liège le mardi 07/01/2020 dès 18h30. (à confirmer)

Attestation médicale : La date limite de rentrée de ce certificat était le 31 Août 2019.

Huit arbitres doivent encore se mettre en ordre.

Attention aux amendes et à une non désignation. A bon entendeur salut.

SPORTS ET LOISIRS

Le prochain match de la commission aura lieu le mercredi 9 octobre 2019 à 19h15 dans les installations de l'INTER MABOTTE rue Pasteur à 4420 Montegnée.

RAPPORT DU CA DU 20 SEPTEMBRE 2019

Présents : Md Colson, Ms Basile, Delguzzo, Drazan, Verboven, Dolmetti.
(Baillieux, Pirotte, Halin)

- 1) **PV et analytique du 1août 2019** : approuvés.
- 2) **Mot de l'Administrateur délégué** : Mr Boelens ayant des problèmes de santé, n'est plus présent le mardi à la fédération mais continue son travail depuis son domicile. Seuls, les membres du CA peuvent le contacter. Merci aux clubs de respecter cette consigne.
- 3) **Comité Sportif** : Le CA donne son accord à l'arrivée de Madame Jacob N. au sein du comité sportif. Elle prendra ses fonctions dès la prochaine séance du sportif.
- 4) **C.A.G.** : le CA autorise le CAG à lancer une campagne publicitaire dans le but de recruter de nouveaux arbitres. Il est primordial de sensibiliser tout le monde à cet objectif. Nous accueillons chaque année de nouveaux clubs car nous avons des arbitres à chaque match. Mais il est nécessaire d'étoffer notre staff d'arbitres. Appel est lancé à chacun pour essayer d'enrôler quelques arbitres de plus dans notre fédération.
Le CA marque son accord pour le tansfert de Mr Barremaecker de Jup 17 vers le club de Bocca River. Il en est de même pour Mr Kunnen de Vi Cou vers Bergilers.
- 5) **Trésorerie** : le CA est informé que les factures du mois d'août viennent d'être envoyées et demande aux clubs de les honorer avec autant de sérieux que la saison précédente qui a montré la bonne régularité financière des clubs.
- 6) **Administration** : Compte-tenu des trop nombreux problèmes rencontrés avec la Poste, le CA informe les clubs que les cartes d'affiliation déposées à la fédé le mardi ne seront plus encodées immédiatement ni envoyées par courrier postal. Ces cartes seront à venir chercher à la fédé le mardi suivant.
Le CA demande, impérativement, aux clubs d'être beaucoup plus rigoureux dans la présentation des feuilles de match (écriture, orthographe des noms, matricules, ratures,...) et aux arbitres d'effectuer le contrôle de cette feuille avec beaucoup d'attention. En effet, chaque semaine, de nombreuses erreurs sont relevées et empêchent un travail correct de l'administration.
- 7) **Assemblée Générale des clubs** : le CA informe qu'une rencontre avec les clubs aura lieu, comme l'an passé, début janvier 2020 à la Maison des Sports à Liège. La date sera annoncée dès que possible.

MODIFICATIONS LOIS DE JEU 2019

-Sur coup de pied de but, la balle est en jeu dès qu'elle a bougé ; elle ne doit donc plus sortie de la surface de réparation pour être en jeu. Idem pour les coups francs pour les défenseurs dans la surface de réparation.
- <u>Remplacement</u> : le joueur sort par l'endroit le plus proche d'où il se trouve au moment du remplacement.
-Toute faute de main (volontaire ou involontaire) qui engendre un but ou une occasion manifeste de but sera sanctionnée d'un coup franc direct.
-Lorsqu'une balle à terre est utilisée par l'arbitre, le ballon sera remis à l'équipe qui avait le ballon avant l'arrêt de jeu. Si l'arbitre touche le ballon en cours de jeu, le jeu est arrêté et repris par balle à terre. Les adversaires doivent se trouver à 4 m.
-Le vainqueur du toss d'avant match peut dorénavant choisir le camp ou la mise en jeu du ballon.
-Sur coup de pied de réparation, le gardien doit garder un pied sur la ligne de but jusqu' à ce que la balle soit en jeu.
-Sur coup franc, les attaquants doivent se trouver à 1m au moins du mur adverse.

COMPTE RENDU DU COMITE SPORTIF DU 24/09/2019

Comité Présents : VERBOVEN Henri (Prés.), DRAZAN J-F. (Secr.), FORIR Michel, BESSEMANS C, (BASILE A et DOLMETTI G délégués C.A.)
excusé : DOYEN J

Arbitres Présents : ROUCOURT F

Affiliés convoqués Présents : COCQUYT Ch, DELCOURT P
Absents : DERWAE Ch.

1920 003 **COCQUYT Christian (40118148)** **FC NAPOLI HERSTAL**
Suspension de 3 ans du 07/08/2019 au 07/08/2022

Contact pour les séances du Comité d'Appel : Mme Nicole COLSON par téléphone avant 20H00 au 0476/955 124.

COMPTE RENDU DU C.G.A.C. DU 24/09/2019

Comité HALIN A., DEL GUZZO C., BASILE A., VERBOVEN H

Le refus de transaction est recevable jusqu'au vendredi 20 heures au plus tard en téléphonant au secrétaire (M. DRAZAN Jean-François : 0492/179 083) qui invitera alors le membre à comparaître au prochain Comité sportif. L'affilié aura la possibilité de se faire accompagner du délégué ou d'une autre personne pour autant qu'elle figure sur la feuille d'arbitrage. Cette disposition n'a aucun effet suspensif et le requérant ne peut prendre part à aucune rencontre durant ces 4 jours.

PROPOSITION DE TRANSACTION – Suspension du ... au ...

FC NAPOLI HERSTAL	KAHIL Billel	du 25/09 au 07/10/2019
FC ATLAS	KOCAK Umit	le 07/10/2019

MATCH ARRETE

FC NAPOLI HERSTAL 2 – JUP 17

Match à rejouer

MATCH FC REAL – RC BERGILERS

7 – 0 forfait administratif + amende, 4 joueurs de – de 35 ans alignés

Le Plateau Gourmand
Traiteur - Entreprise de banquets

Service de repas à domicile
Réception
Buffet froid
Garden party
Repas d'entreprise

Service de location de matériel :
four, presse fruits, chaises, tables,
verres, assiettes, couverts, charette à glace,...

<http://www.plateau-gourmand.be>

Yves Bury
rue du puits, 1a
4000 LIEGE

Tél: 04/252.02.21
GSM: 0479/70.57.91
Fax: 04/259.63.10

MJ SPORT
Specialiste en équipements de sport.
25 années de services et de conseils clientèle.
Un très grand choix d'articles de marque.
Personnalisation de vos articles.

ROCOURT
Rue de l'Arbre Courte Joie, 382 - 4000 ROCOURT Tél. : 04/278.43.50

VISE
Place de la Collégiale, 11 - 4600 VISE Tél. : 04/379.25.99

WAREMME
Rue Joseph Wauters, 66 - 4300 WAREMME Tél. : 019/33.19.51

COUPE PROVINCIALE VETERANS

		UM JEMEPPE A	FC JENEFFE	6 - 4		
		FC NAPOLI HERSTAL	RC LES COPAINS A	4 - 2		
		U OL SERAING A	CS ETOILE D'OR C	5 - 0 FF		
		JS THIER A LIEGE B	RCS FRAGNEE TORINO C	1 - 2		
		FC SPRIMONT	FC REAL	2 - 7		
		FC JEHAY	RAC OUGREE B	2 - 2	2 - 4	
		RC BERGILERS A	FC WALLONIA B	1 - 1	3 - 4	
		RC BERGILERS B	JS FIZOISE	0 - 9		
		FC J MELEN B	RFC BIERSET A	3 - 7		
		RCLES COPAINS B	FC AWIRS A	0 - 5 FF		
		FC AWIRS B	JS THIER A LIEGE A	0 - 3		
		RCS FRAGNEE TORINO B	U OL SERAING B	5 - 0		
		FC J MELEN A	FC WALLONIA A	7 - 2		
		FC JUPILLE	INTER MABOTTE B	11 - 3		
		RDC COINTE B	UM JEMEPPE B	2 - 1		
		INTER HOLLOGNE	AF VILLERS	5 - 5	5 - 6	
		RCS FRAGNEE TORINO A	FC VY COUS	4 - 0		
		SPORT SOLIERES	BYE			

COUPE PROVINCIALE DIMANCHE

		FC JENEFFE 2	RC BERGILERS 2	2 - 3		
		RCS FRAGNEE TORINO 2	FC NAPOLI HERSTAL 2	4 - 5		
		AF HONY	UNION HESBIGNONNE	4 - 2		
		INTER HOLLOGNE 2	FC AWIRS 2	0 - 7		
		JUP 17 1	HPNB BOCA RIVERS	1 - 5		
		UNION ROCOURT	RC MOSAN	5 - 1		
		FC MONTEMAURO	BORUSSIA BEAUFAYS	5 - 2		
		JUP 17 2	FC FUZION	2 - 6		
		CB FLEMALLE	FC WALLONIA 2	2 - 4		
		FC SIGMA	FC FONTIN 2	2 - 5		
		OL VOROUX 2	CS ETOILE D'OR	7 - 0		
		RAC OUGREE 2	BYE			